



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 70820

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le comité consultatif du secteur financier. Il lui demande de préciser le bilan de ce comité créé par la loi du 1er août 2003 et les raisons pour lesquelles son coût de fonctionnement est passé de 110 000 euros en 2006 à 199 000 euros en 2008.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70820

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1268

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)